



agma

L'Assureur Conseil de référence

**RAPPORT
ANNUEL
2017**



SOMMAIRE

MESSAGE DU PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL



LES TRAITS MAJEURS DE LA CONJONCTURE 2017

- 8 Principaux faits marquants du marché de l'assurance en 2017
- 10 Environnement concurrentiel
- 11 Le marché de l'assurance à fin juin 2017
- 13 Parts de marché d'AGMA



AGMA :

HISTOIRE, FAITS ET PERSPECTIVES

- 16 Une notoriété consolidée depuis 1965
- 16 Profil d'AGMA
- 17 Notre Gouvernance



NOS PERFORMANCES 2017

- 20 Indicateurs et chiffres clés
- 25 L'activité d'AGMA en 2017
- 27 Bilan social
- 28 Évolution du titre en Bourse
- 29 Nos projets et perspectives d'avenir



DONNÉES FINANCIÈRES

- 32 États financiers
- 40 Rapport général des Commissaires aux Comptes
- 41 Rapport spécial des Commissaires aux Comptes
- 42 Résumé du rapport des Commissaires aux Comptes
- 43 Projet de résolutions

MESSAGE

DU PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL



Tout au long de l'année 2017, AGMA n'a pas failli à son engagement pour se maintenir sur le podium du courtage en assurances au Maroc, porté par la forte implication de ses équipes et un sens du service client toujours au centre de ses décisions.

J'ai eu le plaisir de rejoindre en juin 2017 cette belle entreprise et de prendre avec une grande fierté mes fonctions de Président Directeur Général au service de ce prestigieux Cabinet dont l'histoire est très riche.

La préparation de ce rapport annuel a été l'occasion de récapituler les faits saillants ayant marqué l'année passée, de dresser un bilan des réalisations, d'identifier nos forces et nos pistes de progrès pour mieux tracer nos perspectives de développement, tenant compte des évolutions de l'environnement des assurances au Maroc. Ainsi, nous avons élaboré un nouveau plan stratégique de développement régissant la période 2018-2020 et traduisant l'ambition insufflée par nos Actionnaires.

Parmi les projets majeurs, achevés en 2017, figure celui de la migration vers la norme ISO 9001 / version 2015 ayant impliqué toutes les entités métiers et supports d'AGMA pour l'intégration des exigences de cette norme, visant la performance et la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes impliquées dans l'amélioration de la satisfaction client. Notre Cabinet a réussi avec



plusieurs points forts et sans écart l'audit de renouvellement de sa certification ISO 9001 / version 2015.

Concernant l'évolution de nos activités en 2017, nous avons renforcé nos positions au niveau des assurances de personnes qui ont connu une progression notable. Quant aux assurances Dommages, les volumes des branches Automobile, Responsabilité Civile et Transport se sont significativement améliorés grâce aux efforts déployés en matière de prospection et de croissance organique du portefeuille.

Satisfaction Client, Engagement, Rigueur et Sens de l'Éthique sont les valeurs phares portées par les Femmes et les Hommes de notre Cabinet dont la dénomination à compter du 24 mai 2018 deviendra AGMA !

Rachida Benabdallah
Président Directeur Général





LES TRAITS MAJEURS DE LA CONJONCTURE 2017

- 1 Principaux faits marquants du secteur de l'assurance en 2017
- 2 Environnement concurrentiel
- 3 Le marché de l'assurance à fin juin 2017
- 4 Parts de marché d'AGMA



1

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS DU SECTEUR DE L'ASSURANCE EN 2017

LES PRIMES DU SECTEUR DÉPASSENT POUR LA PREMIÈRE FOIS LES 39 MILLIARDS DE DH

Selon les chiffres publiés par l'ACAPS, le marché a connu une hausse de 10,5% en 2017 par rapport à 2016 :

- La branche Vie a enregistré une hausse de 19,1% pour atteindre plus de 17 Mds de dirhams, représentant 41,4% du marché,
- Les primes de la branche Non-Vie ont connu, pour leur part, une amélioration de 5,7% à 22 Mds de dirhams, représentant 53,4% du marché.

Hors Réassureurs exclusifs, les primes du secteur ont atteint 39 Mds, en progression de 11,2%.

RETRAIT DE LA PROPOSITION DE HAUSSE DE LA TVA DE 14% À 20% SUR LES OPÉRATIONS D'INTERMÉDIATION EN ASSURANCE

Une augmentation de la TVA sur les prestations de services réalisées par les intermédiaires d'assurance était prévue dans le projet de loi de finances 2018. Le taux devait passer de 14% à 20% sans droit à déduction. Le Ministre des Finances a finalement retiré cette proposition qui aurait été pénalisante pour les agents et les courtiers et ce, suite à la forte mobilisation des fédérations FNACAM et UMAC.

AMO ET RETRAITE DES INDÉPENDANTS

Le projet de loi 98-15 relatif à l'assurance maladie obligatoire (AMO) pour les travailleurs indépendants et les personnes non salariées exerçant une profession libérale a été approuvé en juin 2017. Cette loi va permettre in fine à 5,7 millions de Marocains (54% de la population active occupée) et à leurs conjoints/enfants de bénéficier d'une couverture médicale, soit près du tiers de la population.

C'est la CNSS qui se chargera de la gestion de ce régime obligatoire. La mise en œuvre de cette nouvelle loi sera encadrée par une loi organique.

Par ailleurs, en novembre 2017 a été adoptée la loi 99-15 portant la création d'un régime de retraite au profit des catégories des professionnels, des travailleurs indépendants et des non salariés exerçant une activité professionnelle libérale. La gestion de ce régime a été également confiée à la CNSS.

Ces deux lois entreront en vigueur progressivement après publication au bulletin officiel des textes d'application y afférents.

ASSURANCE-RETRAITE : LES CONDITIONS DU TRANSFERT

La loi de finance 2018 prévoit que le souscripteur d'une retraite complémentaire puisse bénéficier

d'une déduction (10% du revenu global imposable ou 50% du salaire net imposable) en cas de transfert des cotisations ou primes d'une compagnie d'assurance vers une autre. Seule condition, le transfert devrait porter sur la totalité des montants des primes ou cotisations versées au titre du contrat initialement souscrit.

ACAPS

- Lancement par l'Autorité de Contrôle de l'application WEB'INTER, dédiée à la dématérialisation de la communication des états réglementaires par les intermédiaires (circulaire de l'Autorité n°166866 du 23 août 2017).
- Création au sein de l'ACAPS d'une Direction en charge de la protection des assurés, dotée d'une plateforme de gestion des réclamations.
- Loi sur les événements catastrophiques : transmission au Ministère de l'Économie et des Finances des projets des textes d'application de la loi n°110-14 instituant un régime de couverture des conséquences d'événements catastrophiques, pour mise dans le circuit de l'adoption.
- Loi sur la TRC et RCD : transmission des projets de décrets, arrêtés et conditions générales-type en vue de leur adoption.

COMPAGNIES D'ASSURANCE

- La Fédération a lancé un projet de réforme de la convention CID pour accompagner l'évolution des pratiques du marché et apporter des solutions à certains dysfonctionnements constatés. Ce projet a donné lieu à l'adoption de la nouvelle convention d'indemnisation directe, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2017.
- La FMSAR a finalisé un protocole inter-compagnies sur les Maladies Professionnelles répondant à trois objectifs fondamentaux :

- Instaurer un cadre de collaboration et de confiance entre les compagnies d'assurances pour leur permettre l'indemnisation rapide de leurs assurés en Maladies Professionnelles,
- Permettre aux victimes des Maladies Professionnelles de bénéficier des avantages de la procédure de conciliation amiable, au même titre que les accidentés du travail (perception de l'intégralité de l'indemnité, rapidité dans le service, etc.),
- Permettre un transfert diligent des rentes à la CNRA.

AGENTS ET COURTIERS D'ASSURANCE, L'EXAMEN PROFESSIONNEL FAIT SON RETOUR

Après deux années d'interruption, l'examen professionnel au profit des personnes désirant exercer la profession d'intermédiaire d'assurance a fait son retour ; il s'est déroulé du 13 au 18 février 2018.

Sur les 1260 candidats inscrits à l'examen, 366 ont réussi, soit un taux de 30%.

LA BCP INVESTIT 100 MILLIONS DE DH DANS LE CAPITAL DU RÉASSUREUR MAMDA RE

Moins de trois ans après avoir lancé Attaamine Chaabi, une mutuelle d'assurance spécialisée dans la branche Vie, la BCP est entrée dans le capital du deuxième réassureur marocain MAMDA RE avec une participation d'un peu plus de 16% ; elle devient ainsi le quatrième actionnaire de la compagnie créée fin 2014 sous forme de joint-venture entre la MAMDA, premier assureur agricole du Maroc, Partner Re, leader mondial sur les activités agricoles et la Mutuelle Centrale de Réassurance française.

En outre, le Groupe MAMDA/MCMA a racheté 4,75% du capital de la BCP auprès de la SFI, en juin 2017, ce qui a porté la participation du Groupe à plus de 10% du capital de la banque.

2

ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

La multiplication du nombre d'agréments a suscité une concurrence accrue avec un risque certain de baisse tarifaire. Le nombre d'intermédiaires d'assurances au Maroc est de 1873 à fin 2016 (Agents: 1427, Courtiers en exercice : 446). S'ajoutent à ce nombre deux autres catégories d'intervenants :

- **463 bureaux**
de gestion directe des compagnies,
- **6152 agences**
bancaires.

Compte tenu des lauréats du dernier examen professionnel organisé en février 2018, le marché comptera 66 nouveaux courtiers et 300 nouveaux agents exclusifs **ce qui porterait le nombre global d'intermédiaires d'assurances à environ 2700 y compris les bureaux directs des compagnies et hors bancassurance.**

Le poids du secteur bancaire est de plus en plus important dans le chiffre d'affaires du secteur. En effet, la bancassurance représente environ 25% des primes émises sur le marché marocain.

Certaines banques auraient commencé la distribution de l'assurance Auto et exigeraient, à l'octroi de financements, des délégations d'assurances placées chez les compagnies des mêmes groupes. Ceci a amené la FNACAM à adresser en date du 8 février 2018 une lettre de réclamation à l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale contre ces pratiques.

L'UMAC (Union Marocaine des Agents et Courtiers), association des intermédiaires d'assurances représentant environ 20% des primes apportées par le réseau traditionnel, a diffusé un communiqué à la suite de sa rencontre annuelle du 14 février 2018 comportant les décisions prises par ses instances en appelant notamment à une grève le 26 février 2018 pour défendre les doléances de ses membres.

La FNACAM a réagi par un communiqué où elle prône le dialogue dans un climat sain et équilibré.

3

LE MARCHÉ DE L'ASSURANCE À FIN JUIN 2017

RÉPARTITION DES PRIMES PAR BRANCHE :

(EN MDH)	S1 2017	S1 2016	S1 2015	S1 17/S1 16		S1 16/S1 15	STRUCTURE 2017
				(EN VALEUR)	(EN %)	(EN %)	(EN %)
Assurances Vie & Capitalisation	8 117,0	7 821,4	5 237,4	295,6	3,8%	49,3%	39,1%
Assurances Individuelles	4 135,1	3 454,8	2 997,8	680,3	19,7%	15,2%	19,9%
Assurances de Groupes	1 299,9	1 199,6	1 087,1	100,3	8,4%	10,3%	6,3%
Contrats à capital variable	342,2	318,9	245,0	23,3	7,3%	30,2%	1,6%
Acceptations Vie	0,2	1,9	1,4	-1,7	-89,5%	35,7%	0,0%
Capitalisation	2 339,6	2 846,2	906,1	-506,6	-17,8%	214,1%	11,3%
Assurances Non-Vie	12 639,7	12 193,7	11 547,4	446,0	3,7%	5,6%	60,9%
Accidents Corporels	2 047,2	1 889,9	1 734,0	157,3	8,3%	9,0%	9,9%
Accidents du Travail	1 446,0	1 388,1	1 377,6	57,9	4,2%	0,8%	7,0%
Automobile	5 951,2	5 728,1	5 469,3	223,1	3,9%	4,7%	28,7%
Responsabilité Civile Générale	361,1	349,6	345,2	11,5	3,3%	1,3%	1,7%
Incendie	1 017,3	1 016,7	992,8	0,6	0,1%	2,4%	4,9%
Assurances Risques Techniques	90,0	169,7	137,2	-79,7	-47,0%	23,7%	0,4%
Transport	327,6	319,1	299,9	8,5	2,7%	6,4%	1,6%
Autres opérations Non-Vie	334,4	318,6	292,2	15,8	5,0%	9,0%	1,6%
Assistance	862,2	823,6	734,7	38,6	4,7%	12,1%	4,2%
Crédit - Caution	101,4	91,3	61,4	10,1	11,1%	48,7%	0,5%
Acceptations Non-Vie	101,3	99,0	103,1	2,3	2,3%	-4,0%	0,5%
Volume Primes	20 756,7	20 015,1	16 784,8	741,6	3,7%	19,2%	100,0%

(situation détaillée à fin 2017 indisponible à la date de publication de ce rapport).

Au cours du premier semestre 2017, le volume des primes émises par le secteur des assurances marocain a atteint la somme de 20,7 milliards de dirhams, en hausse de 3,7% (+741,6 MDH) par rapport au premier semestre 2016.

Cet accroissement résulte de :

- La progression de 3,8% des assurances Vie & Capitalisation qui se sont établies à 8,1 MMDH au 30/06/17 contre 7,8 MMDH au 30/06/16 après :

- L'augmentation des assurances individuelles de 19,7%,
- L'augmentation des assurances de groupes de 8,4%,
- L'augmentation des contrats à capital variable de 7,3%,
- La baisse de la capitalisation de 17,8%.

La part des assurances Vie & Capitalisation au 30/06/17 est restée constante à 39% du total primes du secteur comme l'année précédente.

■ La croissance de 3,7% des assurances non-Vie, ayant atteint 12,6 MMDH au 30/06/17 versus 12,2 MMDH au 30/06/16, qui s'explique par l'évolution positive de l'ensemble des risques à l'exception des assurances Risques Techniques qui ont a contrario diminué de 47%.

L'assurance Automobile, premier contributeur de la branche non-Vie et deuxième contributeur

au global après les assurances Vie, est en hausse de 3,9%, soit +223 MDH par rapport au premier semestre 2016.

En dehors de l'Automobile, les variations les plus importantes, en valeur, ont concerné les Accidents Corporels (+157,3 MDH), l'Accident du Travail (+57,9 MDH) et l'Assistance (+38,6 MDH).

RÉPARTITION DES PRIMES PAR COMPAGNIE :

(EN MDH)	VOLUME PRIMES		VARIATION		PART DE MARCHÉ S1 2017
	S1 2017	S1 2016	(EN VALEUR)	(EN %)	
WAFIA ASSURANCE	4 316,2	3 762,7	553,5	14,7%	20,8%
RMA	3 353,0	3 272,3	80,7	2,5%	16,2%
SAHAM ASSURANCE	2 482,1	2 262,2	219,9	9,7%	12,0%
AXA ASSURANCE	2 419,4	2 280,9	138,5	6,1%	11,7%
MUTUELLE TAAMINE CHAABI	1 376,2	2 054,8	-678,6	-33,0%	6,6%
ATLANTA	1 278,1	1 112,5	165,6	14,9%	6,2%
SANAD	1 095,3	1 019,3	76,0	7,5%	5,3%
MAROCAINE VIE	971,6	857,8	113,8	13,3%	4,7%
MCMA	881,3	969,7	-88,4	-9,1%	4,2%
ALLIANZ	681,1	636,2	44,9	7,1%	3,3%
MAMDA	422,8	364,6	58,2	16,0%	2,0%
CAT	321,4	317,4	4,0	1,3%	1,5%
SAHAM ASSISTANCE	308,9	280,5	28,4	10,1%	1,5%
MAROC ASSISTANCE	405,2	396,3	8,9	2,2%	2,0%
MATU	150,7	156,4	-5,7	-3,6%	0,7%
WAFIA IMA ASSISTANCE	140,3	124,2	16,1	13,0%	0,7%
EULER HERMES ACOMAR	62,2	58,9	3,3	5,6%	0,3%
AXA ASSISTANCE	53,2	56,2	-3,0	-5,3%	0,3%
COFACE	37,7	32,2	5,5	17,1%	0,2%
TOTAL	20 756,7	20 015,1	741,6	3,7%	100%

Les quatre premières compagnies de la place représentent 60,6% du marché de l'assurance au 30/06/17 contre 57,8% au 30/06/16.

Au niveau du classement des quatre premières compagnies, WAFIA ASSURANCE, conforte sa position de leader suite à l'augmentation de son chiffre d'affaires de 553,5 MDH (+14,7%);

RMA préserve sa deuxième place avec une augmentation de ses primes de seulement 80,7 MDH (+2,5%), soit la plus faible croissance de ce top 4.

SAHAM ASSURANCE passe en troisième position avec une évolution du chiffre d'affaires de 219,9 MDH (+9,7%) tandis qu'AXA se reclassé au quatrième rang et ce, malgré le gain de 0,3 point de part de marché.

4

PARTS DE MARCHÉ D'AGMA

LA RÉPARTITION DE LA PART DE MARCHÉ PAR CATÉGORIE DE RISQUE, AU 30 JUIN, SE PRÉSENTE COMME SUIVANT :

(EN MDH)	S1 2017			S1 2016		
	MARCHÉ	AGMA	PM AGMA	MARCHÉ	AGMA	PM AGMA
Assurances Vie	8 116,8	139,5	1,7%	7 819,5	121,3	1,6%
Assurances Non-Vie	12 538,4	640,7	5,1%	12 094,7	615,8	5,1%
Acceptations	101,5			100,9		
Volume primes global	20 756,7	780,2	3,8%	20 015,1	737,1	3,7%

AGMA DÉTIENT UNE PART IMPORTANTE DANS LES RISQUES SUIVANTS :

RISQUES	PART DE MARCHÉ AU 30/06/17	PART DE MARCHÉ AU 30/06/16
Incendie & Risques Techniques	20%	18,4%
Transport	11,4%	9,1%
Accidents Corporels	9,1 %	9,6 %
Accidents du Travail	7,5 %	7,7 %





AGMA :

HISTOIRE, FAITS ET PERSPECTIVES

1 Une notoriété consolidée depuis 1965

2 Profil d'AGMA

3 Notre Gouvernance



1

UNE NOTORIÉTÉ CONSOLIDÉE DEPUIS 1965

Ce sont plus de 50 années qui ont permis d'écrire la riche histoire d'AGMA :

- Tout commence en 1965, lorsque le Cabinet AGMA est créé à l'initiative de M. Abbas Bennani-Smires et M. Jean de Saluces.
- La société de Conseil et de Courtage en Assurance et Réassurance se fait rapidement un nom sur la place casablancaise : en 1989, elle devient le 1^{er} courtier marocain avec la fusion-absorption du Cabinet Maroc Assurances, la filiale courtage du Groupe ONA qui entre ainsi dans le capital d'AGMA à hauteur de 50%.
- AGMA confirme sa position de leader au cours de la décennie suivante à travers l'acquisition du 6^{ème} Cabinet de courtage marocain SIA (Service International d'Assurance) en 1998.
- Au courant de la même année, AGMA franchit en juillet un nouveau pas avec la signature d'une convention de représentation officielle avec MARSH, le leader mondial du conseil et du courtage en assurance et réassurance. Le Cabinet s'ouvre de ce fait sur l'international.

- En novembre 1998, AGMA entre en Bourse en ouvrant 22% de son capital et devient ainsi la première société cotée de son secteur à la Bourse de Casablanca,
- En 1999, la société devient Agma Lahlou-Tazi, suite à la fusion entre AGMA et LAHLOU-TAZI, 3^{ème} Cabinet de courtage marocain à cette date. Cette opération d'envergure a permis au Cabinet de consolider sa position de leader avec l'émission de plus d'un milliard de dirhams de primes.

2

PROFIL D'AGMA

Près d'un demi-siècle après sa création, le Cabinet AGMA assoit et affermit son positionnement et sa notoriété en tant qu'Assureur Conseil de référence pour les Grandes et Moyennes Entreprises, nationales et internationales, opérant dans les différents secteurs économiques du Royaume.

Filiale (à travers ONA Courtage) du Groupe Al Mada (ex SNI), AGMA conseille et accompagne l'ensemble des filiales du Groupe dans la conception et mise en place de leurs programmes d'assurance. Le portefeuille de clientèle du Cabinet compte également de très nombreuses références hors groupe et représentatives des différentes filières de l'industrie marocaine et des activités de commerce et de services.

AGMA adresse également les marchés PME/PMI et Professionnels moyennant des gammes de produits adaptées.

La stratégie du Cabinet pour cibler efficacement le marché des Particuliers repose sur des canaux de distribution spécifiques privilégiant l'approche de groupes.

La chaîne de valeurs d'AGMA comprend le conseil en amont, le placement et suivi des programmes d'assurances, la gestion des sinistres en coordination avec les différents partenaires, mais aussi un accompagnement dans le cadre de la démarche de prévention des risques.

AGMA est le premier Assureur Conseil à s'être engagé dans une démarche Qualité et ce, depuis

juin 2008, date d'obtention du 1^{er} certificat selon la norme ISO 9001 version 2000 avec une double accréditation anglaise UKAS et française COFRAC. Depuis, il réussit annuellement ses audits de suivi / de renouvellement sans aucune non-conformité. En 2017, les processus du Système de Management de la Qualité ont été mis à niveau pour permettre la certification selon la version 2015 de la norme, obtenue en juin de la même année.

3

NOTRE GOUVERNANCE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les six administrateurs qui composent le Conseil d'Administration d'AGMA se réunissent au minimum deux fois par an sous la présidence de Mme Rachida BENABDALLAH. Ils procèdent à une analyse collective des performances de l'entreprise et déterminent les orientations stratégiques pour le développement de ses activités.

LES COMITÉS

LE COMITÉ DES RISQUES ET DES COMPTES

Sa mission est d'examiner l'ensemble des sujets pouvant affecter les comptes pour s'assurer de l'intégrité des opérations comptables et financières. Il veille sur la conformité réglementaire des comptes sociaux.

Il valide le dispositif de gestion des risques de l'entreprise et suit son évolution.

Il fait également office de Comité d'Audit avec la présence des Commissaires aux Comptes.

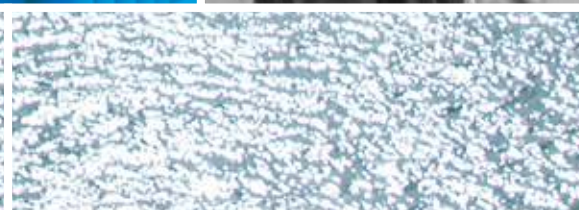
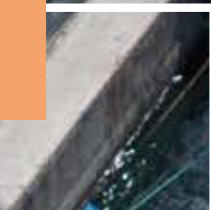
LE COMITÉ DES NOMINATIONS ET RÉMUNÉRATIONS

Le Comité des Nominations et des Rémunérations se prononce sur la nomination des cadres dirigeants, évalue leur performance et détermine leur rémunération. Il examine la politique générale de développement du Capital Humain et la politique salariale de l'entreprise.

LE COMITÉ DE DIRECTION

Sous la présidence du Président Directeur Général, les réunions hebdomadaires du Comité de Direction poursuivent plusieurs objectifs :

- Définir la politique de la Société et veiller à la réalisation des objectifs arrêtés,
- Examiner les sujets d'actualité impactant les activités du Cabinet,
- Échanger autour des projets de développement et des situations problématiques éventuelles pour prise de décisions concertées,
- Piloter les projets transverses et assurer la communication entre les différentes entités.



NOS PERFORMANCES 2017

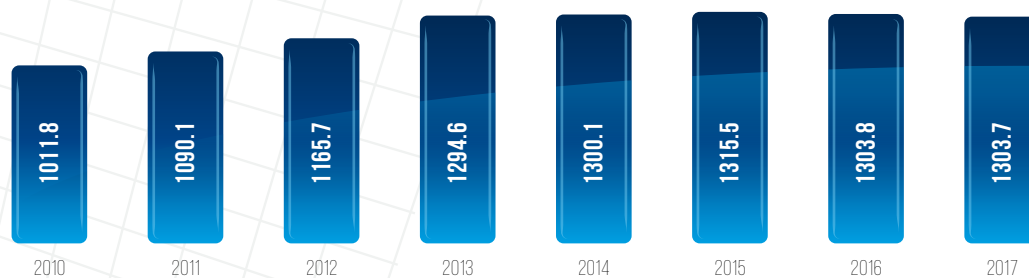
-
- 1 Indicateurs et chiffres clés
 - 2 L'activité d'AGMA en 2017
 - 3 Bilan social
 - 4 Évolution du titre en Bourse
 - 5 Nos projets et perspectives d'avenir

1

INDICATEURS ET CHIFFRES CLÉS

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION

A- ÉVOLUTION DES PRIMES ÉMISES



À la clôture de l'exercice 2017, le montant global des primes brutes émises (en primes totales et hors participations aux bénéfices) s'élève à 1 303,7 MDH. Il est égal à celui réalisé un an auparavant.

B- PRODUCTION PAR BRANCHE DE RISQUE

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION PAR RISQUES :

(EN MDH)	31/12/2017 RÉEL	31/12/2016 RÉEL	2017/2016 (EN VALEUR)	(EN %)	31/12/2017 BUDGET	R17/B17 (EN VALEUR)	(EN %)
Assurances de Personnes	806,64	752,49	54,15	7,2%	783,09	23,55	3,0%
Groupe Maladie	424,72	415,82	8,91	2,1%	428,77	(4,05)	-0,9%
Spécial Groupe	17,99	12,02	5,97	49,7%	15,87	2,12	13,4%
Retraite	178,45	156,22	22,23	14,2%	163,85	14,60	8,9%
Accident du Travail	185,48	168,44	17,04	10,1%	174,6	10,88	6,2%
Assurances Dommages	497,03	551,32	(54,29)	-9,8%	526,44	-29,41	-5,6%
dont IARD :	432,43	491,93	(59,50)	-12,1%	472,24	(39,81)	-8,4%
Incendie	286,70	351,45	(64,75)	-18,4%	331,19	(44,49)	-13,4%
Automobile	99,64	92,42	7,23	7,8%	90,21	9,43	10,5%
RC	29,53	27,32	2,21	8,1%	29,51	0,02	0,1%
Vol & Multirisques	16,32	19,82	(3,50)	-17,7%	19,45	(3,14)	-16,1%
Divers IARD	0,25	0,93	(0,68)	-73,4%	1,88	(1,63)	-86,8%
dont Transport :	64,60	59,38	5,22	8,8%	54,20	10,40	19,2%
Corps	5,73	3,36	2,37	70,5%	5,55	0,18	3,2%
Facultés	58,87	56,02	2,85	5,1%	48,65	10,22	21,0%
Total émissions directes	1 303,67	1 303,81	(0,14)	0,0%	1 309,52	(5,85)	-0,4%

La stagnation de la production
résulte de la bonne progression
des assurances de personnes **+7,2%**

qui a permis d'absorber la
baisse enregistrée au niveau
des assurances Dommages **-9,8%**

Ainsi, les assurances de personnes ont connu une croissance de 54,2 MDH suite à :

- La hausse de la branche Retraite de 14,2% (+22,2 MDH),
- La progression de la branche Accident du Travail de 10,1% (+17 MDH),
- L'augmentation de la branche Groupe Maladie (Décès, Incapacité et Maladie) de 2,1% (+8,9 MDH),
- L'accroissement de la branche Spécial Groupe de 49,7% (+6 MDH).

Ces évolutions positives sont dues à :

- La réalisation de nouvelles affaires et de nouveaux contrats,
- La progression des primes des contrats en portefeuille consécutivement aux augmentations des masses salariales de nos assurés,
- L'augmentation des cotisations des adhérents en plus des versements exceptionnels pour l'alimentation de leurs contrats « Épargne Retraite ».

Pour ce qui est des assurances dommages, malgré l'augmentation des primes de certains contrats en portefeuille et la réalisation de nouvelles affaires et de nouveaux contrats, elles ont subi, à fin 2017, une diminution de 9,8% (-54,3 MDH), attribuable à :

1 La baisse importante de la branche Incendie de 18,4% (-65 MDH) en raison de :

- L'arrivée à échéance en 2016 du contrat « TRC » d'un assuré souscrit initialement pour une durée de trois ans (42 MDH),
- L'émission durant l'année 2016 d'une prime « TRS » qui couvre une période de dix-huit mois (13 MDH),
- L'émission, au cours du quatrième trimestre 2016, de deux primes uniques « TRC » d'un montant total de 11 MDH,
- La baisse de la prime annuelle et de la régularisation de la prime « TRS » d'un assuré (-6,5 MDH).

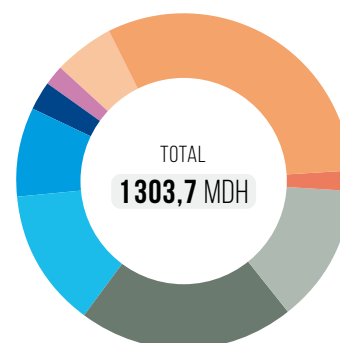
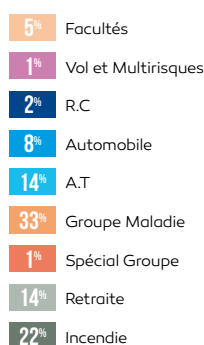
2 La diminution de la branche Vol & Multirisques de 17,7% (-3,5 MDH) après le non-renouvellement de la police Vol d'un assuré dont la prime s'élève à 4,3 MDH.

Quant aux autres branches, elles ont connu d'importantes progressions, notamment l'Automobile (+7,8%), la Responsabilité Civile (+8,1%) et le Transport (8,8%).

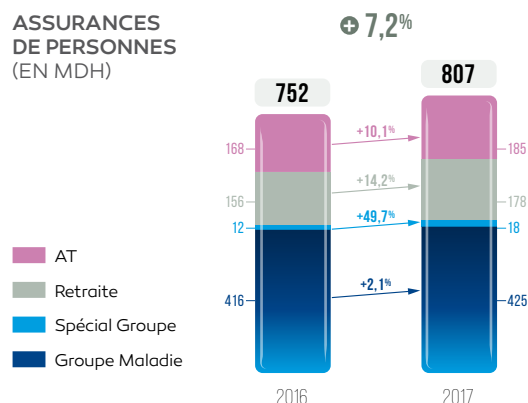
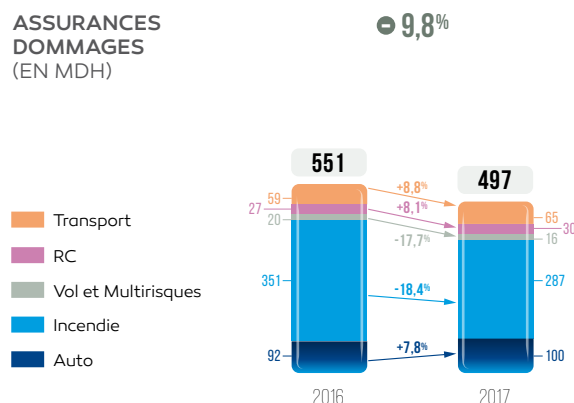
L'accroissement du Corps de 70,5% (+2,4 MDH) s'explique par l'émission courant 2017 de la prime annuelle d'un assuré au moment où nous avions émis une prime semestrielle en 2016.

La production globale est en léger écart de 0,4% par rapport au budget 2017.

La structure de la production par nature de risque se présente comme suit :



ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION AGMA 2017

ASSURANCES
DE PERSONNES
(EN MDH)ASSURANCES
DOMMAGES
(EN MDH)

C- ÉVOLUTION DES ENCAISSEMENTS

Les encaissements correspondent au montant des primes encaissées relatives aux primes émises en 2017 et aux primes impayées au 31/12/16.

ÉVOLUTION DES ENCAISSEMENTS PAR BRANCHES :

(EN MDH)	31/12/2017 RÉEL	31/12/2016 RÉEL	2017/2016 (EN VALEUR) (EN %)		31/12/2017 BUDGET	R17/B17 (EN VALEUR) (EN %)	
Assurances de Personnes	797,00	758,60	38,4	5,1%	782,78	14,22	1,8%
Groupe Maladie	425,65	408,61	17,04	4,2%	428,70	(3,05)	-0,7%
Spécial Groupe	17,97	12,08	5,89	48,8%	15,80	2,17	13,7%
Retraite	177,53	156,05	21,48	13,8%	163,83	13,70	8,4%
AT	175,85	181,86	(6,01)	-3,3%	174,45	1,40	0,8%
Assurances Dommages	503,58	527,03	(23,45)	-4,4%	526,31	(22,73)	-4,3%
dont IARD :	443,57	464,07	(20,50)	-4,4%	472,17	(28,60)	-6,1%
Incendie	303,54	328,39	(24,85)	-7,6%	331,20	(27,66)	-8,4%
Automobile	98,65	91,54	7,11	7,8%	90,18	8,47	9,4%
RC	26,53	23,64	2,89	12,2%	29,51	(2,98)	-10,1%
Vol & Multirisques	14,70	19,61	(4,91)	-25,0%	19,42	(4,72)	-24,3%
Divers IARD	0,15	0,89	(0,74)	-83,1%	1,86	(1,71)	-91,9%
dont Transport :	60,01	62,96	(2,95)	-4,7%	54,14	5,87	10,8%
Corps	3,93	7,34	(3,41)	-46,5%	5,54	(1,61)	-29,1%
Facultés	56,08	55,62	0,46	0,8%	48,6	7,48	15,4%
Total encaissements directs	1 300,58	1 285,63	14,95	1,2%	1 309,09	(8,51)	-0,7%
Taux marginal d'encaissement	90,0%	89,4%			90,2%		

En dépit de la stagnation de la production, les encaissements au 31/12/17 ont progressé de 1,2% (+15 MDH) en comparaison de la même période de l'exercice précédent ; ils passent de 1285,6 MDH au 31/12/16 à 1300,6 MDH compte tenu du décalage enregistré dans l'encaissement des primes 2016 TRS et RC d'un assuré, survenu en janvier 2017 d'un montant de 24 MDH, sa-

chant que pour le renouvellement 2017 des mêmes polices, l'encaissement correspondant a eu lieu fin 2017.

Le taux marginal d'encaissement est en légère amélioration de 0,6 point : 90% au 31/12/17. Le délai moyen de règlement des clients représente 36 jours au 31/12/17 contre 39,6 jours au 31/12/16.

D- ÉVOLUTION DES SINISTRES

1 Sinistres déclarés IARD

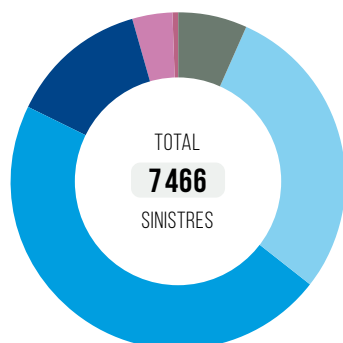
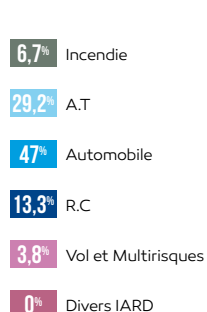
ÉVOLUTION DES SINISTRES OUVERTS PAR AGMA :

(EN UNITÉ)	31/12/2017	31/12/2016	2017/2016 (EN VALEUR) (EN %)	
Incendie	498	406	92	22,7%
A.T	2181	2173	8	0,4%
Automobile	3509	2890	619	21,4%
R.C	990	640	350	54,7%
Vol & Multirisques	287	273	14	5,1%
Divers IARD	1	1	0	0,0%
Total sinistres déclarés	7 466	6 383	1 083	17,0%

Au cours de l'exercice 2017, les différentes entités sinistres ont procédé à l'ouverture de 7 466 dossiers Sinistres, soit 1 083 de plus que l'exercice écoulé.

La répartition de ces sinistres par risque est la suivante :

RÉPARTITION DES SINISTRES IARD DÉCLARÉS EN 2017



2 Sinistres clôturés IARD

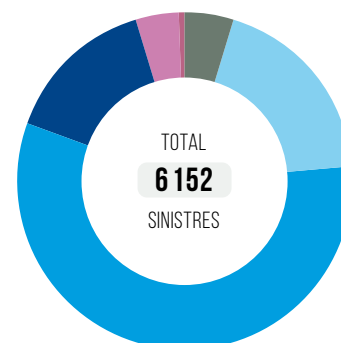
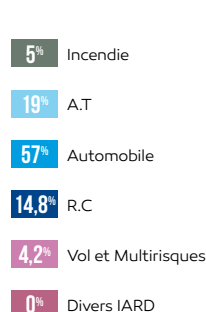
ÉVOLUTION DES SINISTRES CLÔTURÉS PAR AGMA :

(EN UNITÉ)	31/12/2017	31/12/2016	2017/2016 (EN VALEUR) (EN %)	
Incendie	309	236	73	30,9%
A.T	1166	2016	850	-42,2%
Automobile	3505	2375	1130	47,6%
R.C	912	409	503	123,0%
Vol & Multirisques	258	186	72	38,7%
Divers IARD	2	0	2	-
Total sinistres clôturés	6 152	5 222	930	17,8%

6152 dossiers IARD ont été traités et clôturés au cours de l'année 2017 ce qui représente 930 dossiers de plus par rapport à l'année d'avant.

Les clôtures ont évolué selon le même rythme que les ouvertures de sinistres pour les branches IARD.

RÉPARTITION DES SINISTRES IARD CLÔTURÉS EN 2017



E- ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

ÉVOLUTION DES ENCAISSEMENTS PAR BRANCHES :

(EN MDH)	31/12/2017 RÉEL	31/12/2016 RÉEL	2017/2016		31/12/2017 BUDGET	R17/B17	
			(EN VALEUR)	(EN %)		(EN VALEUR)	(EN %)
Assurances de Personnes	64,59	62,12	2,47	4,0%	64,13	0,46	0,7%
Groupe Maladie	40,24	38,39	1,86	4,8%	40,27	(0,03)	-0,1%
Spécial Groupe	1,21	0,61	0,60	98,8%	0,92	0,29	31,6%
Retraite	4,73	4,07	0,66	16,3%	4,90	(0,16)	-3,4%
AT 18,40	19,06	(0,66)	-3,5%	18,04	0,36	2,0%	
Assurances Dommages	39,71	40,35	(0,64)	-1,6%	40,18	(0,47)	-1,2%
dont IARD :	31,48	32,17	(0,69)	-2,2%	32,75	(1,27)	-3,9%
Incendie	17,19	17,48	(0,28)	-1,6%	18,07	(0,88)	-4,9%
Automobile	7,92	7,79	0,13	1,7%	7,72	0,20	2,6%
RC	3,56	3,43	0,13	3,9%	3,90	(0,33)	-8,6%
Vol & Multirisques	2,79	3,42	(0,63)	-18,5%	2,86	(0,07)	-2,5%
Divers IARD	0,01	0,06	(0,05)	-79,6%	0,20	(0,18)	-93,9%
dont Transport :	8,23	8,18	0,05	0,6%	7,44	0,79	10,7%
Corps	0,25	0,57	(0,32)	-56,6%	0,41	(0,16)	-39,6%
Facultés	7,98	7,61	0,37	4,9%	7,02	0,96	13,6%
Total chiffre d'affaires direct	104,3	102,48	1,82	1,8%	104,31	(0,01)	0,0%
Commissions diverses	2,73	1,16	1,57	134,6%	1,19	1,54	129,2%
Produits divers	6,89	7,11	(0,22)	-3,1%	6,90	(0,01)	-0,1%
Total chiffre d'affaires	113,92	110,75	3,16	2,9%	112,40	1,52	1,3%

Le chiffre d'affaires réalisé au 31/12/17 a augmenté de 2,9% (+3,2 MDH) ; il s'établit à 113,9 MDH contre 110,8 MDH au 31/12/16.

1 Chiffre d'affaires direct :

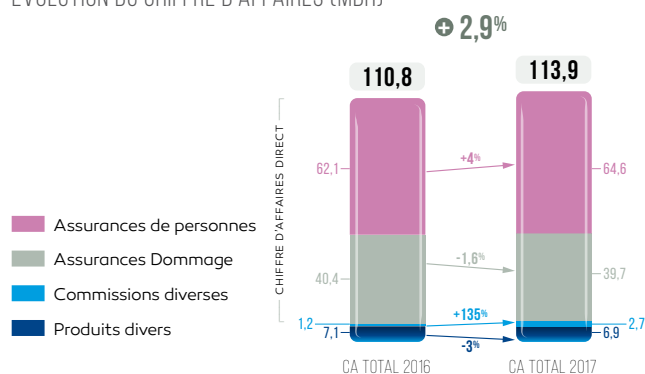
Les commissions directes hors taxes sont passées à 104,3 MDH au 31/12/17 représentant ainsi une croissance de 1,8% (+1,8 MDH), afférente à la hausse des encaissements.

Relativement à l'exercice précédent, le taux moyen de commissions 2017 n'a pas varié (8,8%).

2 Commissions diverses :

Les commissions diverses sont passées à 2,7 MDH au 31/12/17, soit un additionnel de 1,5 MDH, imputable notamment à la hausse des produits de co-courtage international.

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES (MDH)



F- RÉSULTATS

1. Indicateurs clés

(EN MDH)	31/12/2017 RÉEL	31/12/2016 RÉEL	ÉVOLUTION (%) R17/R16	BUDGET 2017	ÉVOLUTION (%) R17/B17
Chiffre d'affaires	113,9	110,8	2,8%	112,4	1,3%
Résultat d'exploitation	57,9	55,1	5,1%	55,8	3,8%
Résultat financier	2,9	2,6	10,0%	2,6	14,0%
Résultat avant impôt	61,2	58,6	4,4%	58,4	4,8%
Résultat net	42,3	40,7	3,9%	40,4	4,7%
Autofinancement	2,4	1,4	71,4%	1,3	84,6%
Valeur Ajoutée	98,2	96,6	1,7%	99,2	-1,0%
Productivité (VA/pers)	0,7	0,7	0,0%	0,68	2,9%
EBE	56,7	53,3	6,4%	54,7	3,7%
Investissements engagés	2,9	0,7	314,3%	3,4	-14,7%
Effectifs	148	144	2,8%	146	1,4%

Le résultat d'exploitation s'élève à 57,9 MDH au 31/12/17 contre 55,1 MDH au 31/12/16 ; il a progressé de 5,1% (+2,8 MDH) suite à la croissance des produits d'exploitation (+2,4%) et à la stagnation des charges d'exploitation.

Le résultat net s'établit à 42,3 MDH au 31/12/17 contre 40,7 MDH, réalisé une année auparavant, soit une croissance de 3,9% (+1,6 MDH) consécutive de la croissance du résultat d'exploitation et du résultat financier. Il est également en augmentation par rapport au budget (+4,7%).

2

L'ACTIVITÉ D'AGMA EN 2017

COMMERCIAL

Les grandes lignes de l'action commerciale 2017 se résument en cinq principaux axes :

- L'amélioration du taux d'équipement des clients en portefeuille,
- La protection et la fidélisation des clients dits "vulnérables",
- La prospection directe de nouvelles cibles à potentiel et la participation aux appels d'offres,
- Le développement de partenariats d'affaires avec les apporteurs de nouveaux clients,
- L'entretien de relations fructueuses avec les courtiers internationaux.

Les multiples actions de prospection menées en perspective du renouvellement 2018 ont été fructueuses puisqu'elles ont permis à AGMA de remporter plusieurs nouvelles affaires, dont une dizaine dépassant un niveau de primes de 500 KDH chacune.

Le bilan du renouvellement 2018 s'est soldé par un volume d'affaires nouvelles conséquent.

Deux affaires nouvelles importantes ont été remportées à l'issue d'appels d'offres : Ciments du Maroc et Agence Nationale des Ports.

Toutes les autres ont été concrétisées suite à une démarche de prospection directe.

AGMA a défini un plan stratégique de développement 2018-2020 volontariste, visant à lui permettre de reprendre sa place de courtier leader.

SYSTÈMES D'INFORMATION

Les actions majeures qui ont été réalisées au cours de l'exercice 2017, afin d'assurer la disponibilité du système d'information et renforcer la sécurité, se résument comme suit :

- Développement sur DIAM des états statistiques, auparavant disponibles sur l'AS400,
- Finalisation et mise en production de la compensation automatique des sinistres au niveau du module des règlements compagnies,
- Mise en production du transfert des écritures comptables du progiciel métier et du logiciel de paie vers Sage puis développement sur ce dernier des opérations réalisées précédemment sur AS400,
- Développement et mise en exploitation d'un nouveau module permettant l'industrialisation de l'intégration des sinistres maladies des agriculteurs rattachés à un assuré et édition des chèques par lot,
- Enrichissement de la base Client et mise en place du lien entre l'entreprise et sa société mère,
- Développement d'une nouvelle fiche Client afin de se conformer aux exigences de la loi anti-blanchiment et financement du terrorisme,
- Classification des recommandations des audits internes/externes puis élaboration des spécifications détaillées remises à l'éditeur pour les développements appropriés.

Paramétrages et développements réalisés en interne sur le progiciel métier

- Calcul automatique des indicateurs Qualité pour les branches Incendie, Automobile, Spécial Groupe et Décès,
- Suivi des régularisations des primes Accident du Travail,
- Édition des impayés par groupe de sociétés,
- Édition des quittances sinistres AT pour toutes les compagnies,
- Informatisation des registres de suivi des contrats et avenants pour les branches Automobile, Transport, Incendie et Risques Divers,
- Traitement des ristournes et édition des lettres compagnies,
- Automatisation des traitements des sinistres étrangers sur DIAM. Ce projet est en cours de finalisation,
- Assainissement et enrichissement des polices AT et DIM et création automatique des avenants manquants. Ce projet est en cours de finalisation pour la branche DIM,
- Accompagnement du département sinistre AT pour le calcul automatique des indemnités et développement des états de pilotage. Ce projet est en cours de finalisation,
- Développement d'un module permettant l'enregistrement et le suivi des règlements sinistres maladie dans le cas de la gestion indirecte,
- Développement des nouveaux états demandés par l'ACAPS.

Mise à niveau de l'infrastructure informatique

- Mise en place d'un nouvel outil anti-spam,
- Déploiement d'un nouvel antivirus,
- Mise en place de la vidéo-surveillance au niveau de la salle informatique, du site de secours et d'un local technique critique,
- Mise à niveau de l'environnement des salles techniques,
- Étude et lancement d'un projet de refonte du réseau local avec mise à niveau du câblage informatique.

Pour répondre aux besoins croissants en ressources informatiques, améliorer la disponibilité des applications et industrialiser le basculement sur le site de secours dans le cas d'un incident majeur au niveau du site principal, nous avons mis à niveau le data center et le site de secours. Nous avons ainsi amélioré les performances des systèmes d'information pour les utilisateurs.

Actions de sécurité

- Mise en place d'un système de détection d'attaques virales « Ransomware »,
- Chiffrement des connexions effectuées par les administrateurs Systèmes sur les applications et équipements,
- Mise en place d'un système de traçabilité d'accès et des opérations effectuées au niveau de l'application métier DIAM,
- Migration d'une partie (9/22) des systèmes d'exploitation des serveurs de production (Windows 2008) vers une nouvelle version sécurisée (Windows 2012),
- Sécurisation des partages de fichiers au niveau des serveurs et des postes de travail.

SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ

Les principales actions réalisées courant 2017 sont les suivantes :

- Migration de notre Système de Management de la Qualité ISO 9001 vers la version 2015,
- Revue des dossiers de l'ensemble des processus SMQ et intégration de la gestion des risques et de la gestion des connaissances,
- Mise en conformité de la documentation SMQ selon les exigences de la version 2015 de l'ISO 9001,
- Formation des pilotes des processus sur la nouvelle version 2015,
- Mise en place de la base de connaissance AGMA.

Le 21 juin 2017, AGMA a réussi l'audit de renouvellement de sa certification ISO 9001 version 2015, avec plusieurs points forts et sans aucun écart. Cette certification bénéficie d'une double accréditation française COFRAC et anglaise UKAS.

COMMUNICATION

Acteur national de référence dans le domaine du conseil et du courtage en assurance et réassurance, AGMA a maintenu, tout au long de l'année 2017, un rythme dynamique de communication à destination de ses clients, partenaires et collaborateurs.

Plaçant la satisfaction de ses clients au centre de ses priorités, et conformément au référentiel ISO 9001,

le Cabinet a réalisé plusieurs enquêtes internes et une enquête de satisfaction clients, dont les résultats démontrent un taux de satisfaction de 84%.

Par ailleurs, et conformément à ses engagements de transparence vis-à-vis de ses actionnaires, plusieurs publications financières, réglementaires et légales ont été diffusées sur les principaux supports économiques, sur le site internet du Cabinet et mises en ligne sur la plateforme SESAM de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux.

3

BILAN SOCIAL

NOMINATION

Sur décision du Conseil d'Administration tenu le 6 juin 2017, la Présidence Direction Générale d'AGMA a été confiée à Madame Rachida BENABDALLAH après la démission de Monsieur Mohamed LAHLOU qui a fait valoir ses droits à la retraite.

EFFECTIFS

Au 31/12/17, l'effectif d'AGMA s'est établi à 148 collaborateurs, soit un effectif en hausse de 5 salariés par rapport à celui du 01/01/17 (143 salariés).

(EN MDH)	AU 01/01/2017 RÉEL	RECRUTEMENTS 2017	DÉMISSIONS/ DÉPARTS/ DÉCÈS	RETRAITÉS	AU 31/12/2017
Cadres supérieurs	4	1		1	3
Cadres	71	14	11	2	75
Agents de Maîtrise	31	6	3	2	34
Employés	37	8	4	1	36
Total	143	29	18	6	148

MOYENNE D'ÂGE

La moyenne d'âge au 31/12/17 a baissé de 2,3 ans puisqu'elle est passée de 41,8 ans au 31/12/16 à 39,5 ans au 31/12/17 et ce, après le départ à la retraite de 6 collaborateurs et le recrutement de 25 collaborateurs dont l'âge moyen est de 27 ans.

ORGANISATION

Le 1^{er} novembre 2017, une nouvelle organisation a été mise en place. Elle concerne principalement le pôle opérationnel avec mise en exergue de deux Directions : Assurances de Personnes et Assurances Dommages articulées chacune autour de deux Divisions (Production et Sinistres).

ACTIONS SOCIALES

- Les 59 collaboratrices du Cabinet ont reçu un cadeau lors de la célébration de la Journée de la Femme.
- Une collaboratrice a bénéficié de la dotation pour pèlerinage suite au tirage au sort de son nom par les autorités compétentes.
- Une prime de scolarité a été octroyée aux enfants des collaborateurs du Cabinet.
- Une prime a été accordée à l'ensemble du personnel à l'occasion de la fête du sacrifice.
- 55 bons d'achats Marjane ont été distribués au profit des enfants des collaborateurs d'AGMA âgés de moins de 8 ans lors de la fête d'Achoura.

- Six bons d'achat Marjane ont été remis aux retraités.
- Dans le cadre du plan de prévention, une campagne de vaccination contre le virus de la grippe a été planifiée dans les locaux de la société.

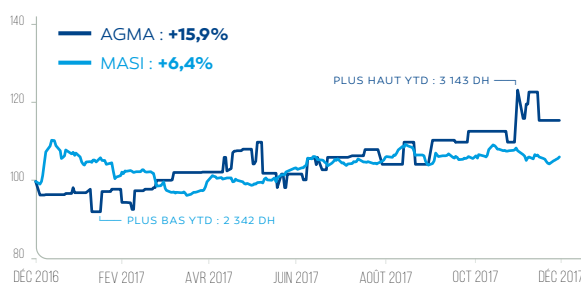
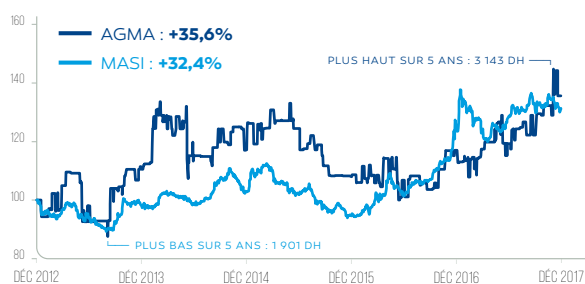
MÉDECINE DU TRAVAIL

Au cours de l'année 2017, 139 salariés d'AGMA ont effectué la visite médicale annuelle. Un rapport général a été établi et transmis à la Direction de l'Emploi.

4

ÉVOLUTION DU TITRE EN BOURSE

ÉVOLUTION DU COURS EN BOURSE



COURS ANNÉE 2017	
Moyenne 2017	2666,7
Max 2017	3143,0
Min 2017	2342,0
Dernier	2943,0

INDICATEURS BOURSISERS	
BPA	211,5
PER	13,9
PB	6,6
Dividend Yield	7%

En s'établissant à 2 943 DH à la clôture de l'exercice 2017, le cours de l'action d'AGMA a connu une évolution positive de 15,9% par rapport à celui du 31/12/16 (2 540 DH). Le pic de l'année a été atteint le 30/11/17 (3 143 DH).

AGMA a versé au cours du mois de juin 2017 un dividende de 205 DH par action avec un rendement de 7%.

Au 31/12/2017, la capitalisation boursière d'AGMA s'est élevée à 588,6 MDH.

5

NOS PROJETS ET PERSPECTIVES D'AVENIR

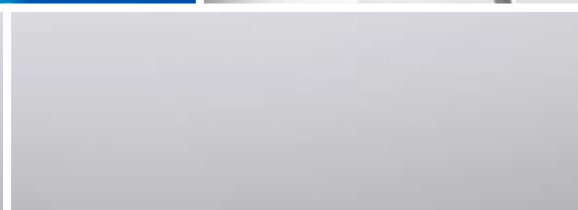
PLAN STRATÉGIQUE 2018 - 2020

Les résultats prévisionnels tels qu'ils ressortent dans le plan stratégique 2018/2020 se présentent comme suit :

(EN MDH)	2020 PLAN	2019 PLAN	2018 PLAN	2017 RÉEL	2016 RÉEL	ÉVOLUTION (%) P20/R16
Chiffre d'affaires	136,6	126,8	117,9	113,9	110,8	19,9%
Total Produits d'exploitation	140,1	130,2	121,2	117,1	113,9	19,6%
Résultat d'exploitation	69,4	62,0	57,3	57,9	55,1	19,9%
Résultat financier	3,9	3,4	3,3	2,9	2,6	33,4%
Résultat avant impôt	73,4	65,5	60,7	61,2	58,6	20,0%
Résultat net	50,6	45,1	41,8	42,3	40,7	19,6%
Autofinancement	9,4	5,6	1,9	2,4	1,4	293,6%
Valeur Ajoutée	118,7	109,6	101,6	98,2	96,6	20,9%
Productivité (VA/pers)	0,8	0,7	0,6	0,7	0,7	13,2%
EBE	68,8	61,3	56,0	56,7	53,3	21,5%
Investissements	5,3	6,1	6,8	2,9	0,7	83,6%

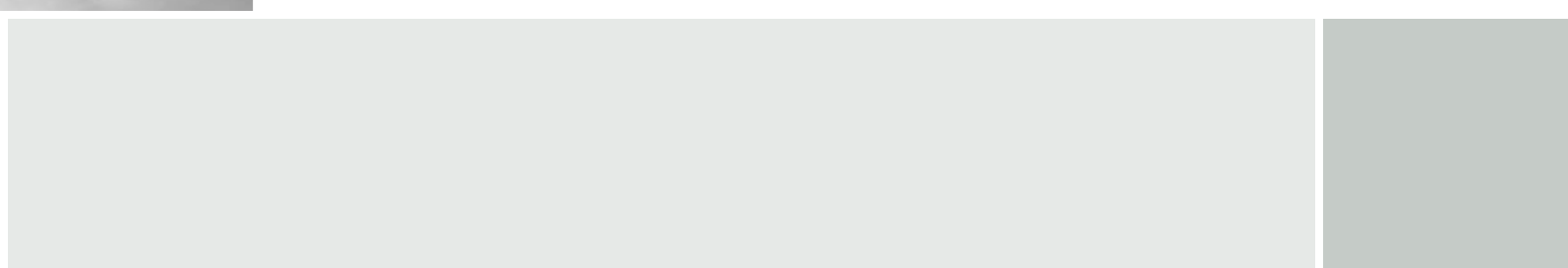
ANNEXE 1 : CPC AU 31/12/2017

(EN MDH)	31/12/2017 RÉEL	31/12/2016 RÉEL	ÉVOLUTION (%) R17/R16	31/12/2017 BUDGET	ÉVOLUTION (%) R17/B17
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Assurances de Personnes	64,6	62,1	4,0%	64,1	0,7%
Assurances Dommages	39,7	40,4	-1,6%	40,2	-1,2%
Total CA direct	104,3	102,5	1,8%	104,3	0,0%
Commissions diverses	2,7	1,2	135,2%	1,2	129,2%
Produits divers	6,9	7,1	-3,1%	6,9	-0,1%
Total CA	113,9	110,7	2,9%	112,4	1,3%
Autres produits	3,2	3,2	0,7%	3,1	2,4%
Reprises d'exploitation	0,0	0,4	-100,0%	-	-
TOTAL (I)	117,1	114,3	2,5%	115,5	1,4%
CHARGES D'EXPLOITATION					
Achats consommés de mat. & fournitures	(1,2)	(0,9)	25,3%	(1,1)	9,9%
Autres charges externes	(14,6)	(13,2)	10,2%	(12,1)	20,4%
Impôts et taxes	(1,1)	(1,5)	-25,8%	(1,6)	-27,5%
Charges du personnel	(40,4)	(41,8)	-3,3%	(43,0)	-6,0%
Dotations d'exploitations	(2,0)	(1,8)	9,4%	(2,1)	-4,9%
TOTAL (II)	(59,2)	(59,2)	0,0%	(59,7)	-0,9%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (III=I+II)	57,9	55,1	5,1%	55,8	3,8%
Produits financiers	2,9	2,6	10,0%	2,6	14,0%
Charges financières	0	0	-	0	-
RÉSULTAT FINANCIER	2,9	2,6	10,0%	2,6	14,0%
Produits non courants	0,5	0,9	-39,3%	0,4	39,7%
Charges non courantes	0,2	0	-730,8%	-0,3	-150,8%
RÉSULTAT NON COURANT	0,4	0,9	-56,6%	0,1	518,3%
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	61,2	58,6	4,5%	58,4	4,8%
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	(18,9)	(17,9)	5,6%	(18,0)	4,9%
RÉSULTAT NET	42,3	40,7	4,0%	40,4	4,7%





DONNÉES FINANCIÈRES

-
- 1 États financiers
 - 2 Rapport général des Commissaires aux Comptes
 - 3 Rapport spécial des Commissaires aux Comptes
 - 4 Résumé du rapport des Commissaires aux Comptes
 - 5 Projet de résolutions
- 
- 

BILAN ACTIF

EXERCICE CLOS LE : 31/12/2017

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	118 957 887,26	3 695 314,40	115 262 572,86	115 373 543,77
Immobilisations en recherche et développement			0,00	0,00
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	3 962 572,02	3 695 314,40	267 257,62	378 228,53
Fonds commercial	114 995 315,24		114 995 315,24	114 995 315,24
Autres immobilisations incorporelles			0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	33 658 778,76	30 747 893,99	2 910 884,77	2 937 841,08
Terrains			0,00	0,00
Constructions	7 815 520,75	7 302 387,36	513 133,39	874 009,43
Installations techniques, outillage	0,00		0,00	0,00
Matériel de transport	1 975 426,75	954 320,38	1 021 106,37	822 745,27
Mobilier, matériel de bureau, aménagements divers	23 867 831,26	22 491 186,25	1 376 645,01	1 241 086,38
Autres immobilisations corporelles			0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours			0,00	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	10 117 199,11	50 000,00	10 067 199,11	10 078 761,11
Prêts immobilisés			0,00	0,00
Autres créances financières	67 699,11		67 699,11	79 261,11
Titres de participation			0,00	0,00
Autres titres immobilisés	10 049 500,00	50 000,00	9 999 500,00	9 999 500,00
ÉCART DE CONVERSION ACTIF (E)	0,00		0,00	0,00
Diminution des créances immobilisées	0,00		0,00	0,00
Augmentation des dettes financières	0,00		0,00	0,00
TOTAL I (A+B+C+D+E)	162 733 865,13	34 493 208,39	128 240 656,74	128 390 145,96
STOCKS (F)	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchandises			0,00	0,00
Matériel et fournitures consommables			0,00	0,00
Produits en cours			0,00	0,00
Produits intermédiaires et produits résiduels			0,00	0,00
Produits finis			0,00	0,00
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	153 319 753,13	0,00	153 319 753,13	151 587 113,56
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	213 450,80		213 450,80	448 903,60
Clients et comptes rattachés	144 055 722,14		144 055 722,14	142 757 524,18
Personnel	28 630,05		28 630,05	4 819,27
État	102 353,11		102 353,11	25 601,11
Comptes d'associés	5 102 075,00		5 102 075,00	5 174 926,00
Autres débiteurs			0,00	0,00
Compte de régularisation Actif	3 817 522,03		3 817 522,03	3 175 339,40
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)			0,00	0,00
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (I) (Éléments circulants)	0,00		0,00	0,00
TOTAL II (F+G+H+I)	153 319 753,13	0,00	153 319 753,13	151 587 113,56
TRÉSORERIE - ACTIF				
Chèques et valeurs à encaisser	40 556,41		40 556,41	26 871,40
Banque, T.G. et C.C.P	11 422 699,01		11 422 699,01	79 736 318,05
Caisse, Régies d'avances et accreditifs	932 604,93		932 604,93	2 250 733,31
TOTAL III	12 395 860,35	0,00	12 395 860,35	82 013 922,76
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	328 449 478,61	34 493 208,39	293 956 270,22	361 991 182,28

BILAN PASSIF

EXERCICE CLOS LE : 31/12/2017

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
FONDS PROPRES		
Capital social ou personnel	20 000 000,00	20 000 000,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé		
dont versé...		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	12 915,08	12 915,08
Écarts de réévaluation		
Réserve facultative		
Réserve légale	2 000 000,00	2 000 000,00
Autres réserves	23 620 050,00	23 620 050,00
Report à nouveau	1 846 984,84	2 154 030,14
Résultats nets en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice	42 298 811,93	40 692 954,70
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	89 778 761,85	88 479 949,92
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)	0,00	0,00
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	0,00	0,00
DETTES DE FINANCEMENT (C)	0,00	0,00
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement	0,00	0,00
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	687 814,30	687 814,30
Provisions pour risques	687 814,30	687 814,30
Provisions pour charges		
ÉCART DE CONVERSION - PASSIF (E)	0,00	0,00
Augmentation de créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
TOTAL I (A+B+C+D+E)	90 466 576,15	89 167 764,22
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	202 948 699,55	272 823 418,06
Fournisseurs et comptes rattachés	195 121 216,19	262 321 922,01
Personnel	1 767 357,34	3 424 664,89
Organismes sociaux	2 465 833,01	2 097 533,90
État	1 448 162,41	2 038 789,66
Comptes d'associés	25 944,32	24 099,32
Autres créanciers	243 158,43	263 747,04
Comptes de régularisation - passif	1 877 027,85	2 652 661,24
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	540 994,52	0,00
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (Éléments circulants) (H)	0,00	0,00
TOTAL II (F+G+H)	203 489 694,07	272 823 418,06
TRÉSORERIE PASSIF		
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques (soldes créditeurs)		
TOTAL III	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	293 956 270,22	361 991 182,28

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

EXERCICE CLOS LE : 31/12/2017

NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EX. PRÉCÉDENT
	PROPRES À L'EXERCICE-1	CONCERNANT LES EX. PRÉCÉDENTS-2	3= 1 + 2	
I. PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises (en l'état)				
Ventes de biens et services produits	113 916 611,22		113 916 611,22	110 759 598,55
Chiffres d'affaires				
Variation de stocks de produits (+ ou -) (1)				
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation	3 190 712,01		3 190 712,01	3 168 165,12
Reprises d'exploitation : transferts de charges			0,00	385 989,34
TOTAL I	117 107 323,23	0,00	117 107 323,23	114 313 753,01
II. CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus (2) de marchandises				
Achats consommés (2) de matières et fournitures	1 158 666,91		1 158 666,91	924 754,18
Autres charges externes	14 405 545,84	178 599,56	14 584 145,40	13 237 554,39
Impôts et taxes	1 127 771,36		1 127 771,36	1 519 557,51
Charges de personnel	40 386 489,48		40 386 489,48	41 769 774,36
Autres charges d'exploitation			0,00	0,00
Dotations d'exploitation	1 957 888,03		1 957 888,03	1 796 055,89
TOTAL II	59 036 361,62	178 599,56	59 214 961,18	59 247 696,33
III. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			57 892 362,05	55 066 056,68
IV. PRODUITS FINANCIERS				
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	700 014,00		700 014,00	660 015,20
Gains de change				
Intérêts et autres produits financiers	2 207 593,26		2 207 593,26	1 982 996,47
Reprises financières : transferts de charges			0,00	0,00
TOTAL IV	2 907 607,26	0,00	2 907 607,26	2 643 011,67
V. CHARGES FINANCIÈRES				
Charges d'intérêts				
Pertes de change				
Autres charges financières				
Dotations financières			0,00	0,00
TOTAL V	0,00	0,00	0,00	0,00
VI. RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)			2 907 607,26	2 643 011,67
VII. RÉSULTAT COURANT (reports)			60 799 969,31	57 709 068,35
VIII. PRODUITS NON COURANTS				
Produits de cessions d'immobilisations	335 000,00		335 000,00	62 000,00
Subvention d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	200 000,00		200 000,00	496 467,68
Reprises non courantes : transferts de charges			0,00	322 500,00
TOTAL VIII	535 000,00	0,00	535 000,00	880 967,68
IX. CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	156 855,27		156 855,27	0,00
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	7 032,11		7 032,11	25 839,48
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions			0,00	0,00
TOTAL IX	163 887,38	0,00	163 887,38	25 839,48
X. RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX)			371 112,62	855 128,20
XI. RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII + ou - X)			61 171 081,93	58 564 196,55
XII. IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS			18 872 270,00	17 871 241,85
XIII. RÉSULTAT NET (XI-XII)			42 298 811,93	40 692 954,70
XIV . TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			120 549 930,49	117 837 732,36
XV. TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			78 251 118,56	77 144 777,66
XVI. RÉSULTAT NET (total produits - total charges)			42 298 811,93	40 692 954,70

(1) Variation de stocks : stock final - stock initial / augmentation (+) ; diminution (-)

(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)

EXERCICE CLOS LE : 31/12/2017

I. TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (T.F.R)

		EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
1	Ventes de marchandises (en l'état)	0,00	0,00
2	- Achats de marchandises	0,00	0,00
I	= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT	0,00	0,00
II	+ PRODUCTION DE L' EXERCICE : (3+4+5)	113 916 611,22	110 759 598,55
3	Ventes de biens et services produits	113 916 611,22	110 759 598,55
4	Variation de stocks de produits	0,00	0,00
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	0,00	0,00
III	- CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	15 742 812,31	14 162 308,57
6	Achats consommés de matières et fournitures	1 158 666,91	924 754,18
7	Autres charges externes	14 584 145,40	13 237 554,39
IV	= VALEUR AJOUTÉE : (I+II+III)	98 173 798,91	96 597 289,98
8	+ Subventions d'exploitation	0,00	0,00
V	9 - Impôts et taxes	1 127 771,36	1 519 557,51
10	- Charges du personnel	40 386 489,48	41 769 774,36
	= EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E)	56 659 538,07	53 307 958,11
	= OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (I.B.E)	0,00	0,00
11	+ Autres produits d'exploitation	3 190 712,01	3 168 165,12
12	- Autres charges d'exploitation	0,00	0,00
13	+ Reprises d'exploitation : transferts de charges	0,00	385 989,34
14	- Dotations d'exploitation	1 957 888,03	1 796 055,89
VI	= RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	57 892 362,05	55 066 056,68
VII	+ ou - RÉSULTAT FINANCIER	2 907 607,26	2 643 011,67
VIII	= RÉSULTAT COURANT (+ ou -)	60 799 969,31	57 709 068,35
IX	+ ou - RÉSULTAT NON COURANT	371 112,62	855 128,20
15	- Impôts sur les résultats	18 872 270,00	17 871 241,85
X	= RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	42 298 811,93	40 692 954,70

II. CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

1	Résultat de l'exercice	42 298 811,93	40 692 954,70
	Bénéfice	42 298 811,93	40 692 954,70
	Perte		0,00
2	+ Dotations d'exploitation (1)	1 416 893,51	1 796 055,89
3	+ Dotations financières (1)		
4	+ Dotations non courantes (1)		
5	- Reprises d'exploitation (2)		
6	- Reprises financières (2)		
7	- Reprises non courantes (2) (3)		
8	- Produits de cession d'immobilisations	335 000,00	62 000,00
9	+ Valeurs nettes d'amortissement des imm. cédées	156 855,27	
I	CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	43 537 560,71	42 427 010,59
10	- Distributions de bénéfices	41 000 000,00	41 000 000,00
II	AUTOFINANCEMENT	2 537 560,71	1 427 010,59

(1) À l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) À l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

TABLEAU DE FINANCEMENT

EXERCICE CLOS LE : 31/12/2017

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

MASSES	VARIATIONS A-B			
	EXERCICE A	EXERCICE PRÉCÉDENT B	EMPLOIS C	RESSOURCES D
Financement permanent	90 466 576,15	89 167 764,22		1 298 811,93
Moins actif immobilisé	128 240 656,74	128 390 145,96		149 489,22
FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (A) (1-2)	-37 774 080,59	-39 222 381,74		1 448 301,15
Actif circulant	153 319 753,13	151 587 113,56	1 732 639,57	
Moins Passif circulant	203 489 694,07	272 823 418,06	69 333 723,99	
BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B) (4-5)	-50 169 940,94	-121 236 304,50	71 066 363,56	
TRÉSORERIE NETTE (Actif-Passif) A-B	12 395 860,35	82 013 922,76		69 618 062,41

II. EMPLOIS ET RESSOURCES

	EXERCICE 2015		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
AUTOFINANCEMENT (A)		2 537 560,71		1 427 010,59
Capacité d'autofinancement		43 537 560,71		42 427 010,59
Distribution de bénéfices	41 000 000,00		41 000 000,00	
CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		346 562,00		62 000,00
Cessions d'immobilisations incorporelles				
Cessions d'immobilisations corporelles		335 000,00		62 000,00
Cessions d'immobilisations financières				
Récupérations sur créances immobilisées		11 562,00		
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)	0,00		0,00	
Augmentation de capital, apports				
Subventions d'investissement				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)		0,00		0,00
(nettes de primes de remboursement)				
TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		2 884 122,71		1 489 010,59
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	1 780 148,00		725 104,06	
Acquisition d'immobilisations en non valeurs				
Acquisition d'immobilisations incorporelles	357 967,60		344 292,00	
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 422 180,40		380 812,06	
Acquisition d'immobilisations financières				
Virement d'immobilisation		344 326,44		
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENTS (G)				
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)				
TOTAL II. EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	1 780 148,00		725 104,06	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (BFG)	71 066 363,56			60 016 021,83
IV. VARIATION DE LA TRÉSORERIE		69 618 062,41	60 779 928,36	
TOTAL GÉNÉRAL	72 846 511,56	72 846 511,56	61 505 032,42	61 505 032,42

A2 : ÉTAT DES DÉROGATIONS

EXERCICE CLOS LE : 31/12/2017

INDICATION DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATION DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

A3 : ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

EXERCICE CLOS LE : 31/12/2017

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NÉANT	NÉANT

B2 : TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

EXERCICE CLOS LE : 31/12/2017

NATURE	AUGMENTATION				DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN DE L'EXERCICE
	MONTANT BRUT DÉBUT D'EXERCICE	ACQUISITION	PRODUCTION PAR L'ENTREPRISE POUR ELLE-MÊME	VIREMENT	CESSION	RETRAIT	VIREMENT	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais préliminaires								
Charges à répartir sur plusieurs exercices								
Primes de remboursement des obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	120 461 443,66	357 967,60	0,00	0,00	0,00	1 517 197,56	344 326,44	118 957 887,26
Immobilisations en recherche et développement								
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	5 466 128,42	357 967,60				1 517 197,56	344 326,44	3 962 572,02
Fonds commercial	114 995 315,24							114 995 315,24
Autres immobilisations incorporelles	0,00							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	33 016 598,36	1 422 180,40	0,00	0,00	780 000,00	0,00	0,00	33 658 778,76
Terrains								
Constructions	7 815 520,75							7 815 520,75
Installations techniques, matériel informatique	0,00							0,00
Matériel de transport	2 041 426,75	714 000,00	0,00	0,00	780 000,00			1 975 426,75
Matériel, mobilier de bureau et aménagements divers	23 159 650,86	708 180,40						23 867 831,26
Autres immobilisations corporelles								
Immobilisations corporelles en cours								

B2 BIS : TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

EXERCICE CLOS LE : 31/12/2017

NATURE	CUMUL DÉBUT D'EXERCICE 1	DOTATIONS DE L'EXERCICE SORTIES 2	AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS EN FIN D'EXERCICE 3	CUMUL D'AMORTISSEMENT 4 = 1 + 2 + 3
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 087 899,89	124 612,07	1 517 197,56	3 695 314,40
Immobilisations en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	5 087 899,89	124 612,07	1 517 197,56	3 695 314,40
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 078 757,28	1 292 281,44	623 144,73	30 747 893,99
Terrains				0,00
Constructions	6 941 511,32	360 876,04		7 302 387,36
Installations techniques	0,00			0,00
Matériel de transport	1 218 681,48	358 783,63	623 144,73	954 320,38
Matériel, mobilier de bureau et aménagements	21 918 564,48	572 621,77		22 491 186,25
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				

B4 : TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

EXERCICE CLOS LE : 31/12/2017

RAISON SOCIALE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE	SECTEUR D'ACTIVITÉ	CAPITAL SOCIAL	PARTICIPATION AU CAPITAL EN %	PRIX D'ACQUISITION GLOBAL	VALEUR COMPTABLE NETTE	EXTRAITS DES DERNIERS ÉTATS DE SYNTHÈSE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE			PRODUITS INSCRITS AU C.P.C DE L'EXERCICE
						DATE DE CLÔTURE	SITUATION NETTE	RÉSULTAT NET	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
STE AZZAHRO	IMMOBILIER	10 000 000,00	99%	9 999 400,00	9 999 400,00				699 979,00
SED FÈS				50 000,00	0,00				0,00
VIDAL				100,00	100,00				0,00
BMCE				0,00	0,00				35,00
TITRES CÉDÉS									
TOTAL				10 049 500,00	9 999 500,00				700 014,00

B5 : TABLEAU DES PROVISIONS

EXERCICE CLOS LE : 31/12/2017

NATURE		DOTATIONS			REPRISES			
	MONTANT DÉBUT EXERCICE	D'EXPLOITATION	FINANCIÈRES	NON COURANTES	D'EXPLOITATION	FINANCIÈRES	NON COURANTES	MONTANT FIN EXERCICE
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	50 000,00							50 000,00
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges	687 814,30							687 814,30
SOUT TOTAL (A)	737 814,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	737 814,30
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)								0,00
5. Autres provisions pour risques et charges		540 994,52						540 994,52
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								0,00
SOUS TOTA (B)	0,00	540 994,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	540 994,52
TOTAL (A+B)	737 814,30	540 994,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 278 808,82

B6 : TABLEAU DES CRÉANCES

EXERCICE CLOS LE : 31/12/2017

CRÉANCES	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE				AUTRE ANALYSE			
	TOTAL	PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ÉCHUES ET NON RECOUVRÉES	MONTANTS EN DEVISES	MONTANTS SUR L'ÉTAT ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANTS SUR LES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT REPRÉSENTÉS PAR DES EFFETS
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	67 699,11	67 699,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts immobilisés	0,00	0,00						
Autres créances financières	67 699,11	67 699,11						
DE L'ACTIF CIRCULANT	153 319 753,13	82 718 422,54	70 601 330,59	0,00	0,00	841 711,31	0,00	470 917,92
Fournisseurs débiteurs	213 450,80		213 450,80					
Clients et comptes rattachés	144 055 722,14	81 803 750,18	62 251 971,96					470 917,92
Personnel	28 630,05		28 630,05					
État	102 353,11		102 353,11			102 353,11		
Comptes d'associés	5 102 075,00		5 102 075,00					
Autres débiteurs	0,00							
Comptes de régularisation Actif	3 817 522,03	914 672,36	2 902 849,67			739 358,20		

B7 : TABLEAU DES DETTES

EXERCICE CLOS LE : 31/12/2017

CRÉANCES	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE				AUTRE ANALYSE			
	TOTAL	PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ÉCHUES ET NON RECOUVRÉES	MONTANTS EN DEVISES	MONTANTS SUR L'ÉTAT ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANTS SUR LES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT REPRÉSENTÉS PAR DES EFFETS
DE FINANCEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts obligataires								
Autres dettes de financement								
DU PASSIF CIRCULANT	202 948 699,55	138 283 455,25	64 665 244,30	0,00	0,00	1 448 162,41	0,00	0,00
Fournisseurs	195 121 216,19	136 448 450,26	58 672 765,93					
Clients créditeurs	0,00		0,00					
Personnel	1 767 357,34		1 767 357,34					
Organismes sociaux	2 465 833,01		2 465 833,01					
État	1 448 162,41		1 448 162,41			1 448 162,41		
Comptes d'associés	25 944,32	24 099,32	1 845,00					
Autres créanciers	243 158,43	173 153,43	70 005,00					
Comptes de régularisation Passif	1 877 027,85	1 637 752,24	239 275,61					

B8 : TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

EXERCICE CLOS LE : 31/12/2017

TIERS CRÉDITEURS OU DÉBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SÛRETÉ	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SÛRETÉ DONNÉE A LA DATE DE CLÔTURE
Sûretés données			NÉANT		
Sûretés reçues			NÉANT		

(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)

(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

B9 : ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

EXERCICE CLOS LE : 31/12/2017

ENGAGEMENTS DONNÉS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRÉCÉDENT
Avals et cautions	NÉANT	NÉANT
Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires	NÉANT	NÉANT
Autres engagements donnés	NÉANT	NÉANT
Total (1)	0,00	0,00
(1) dont engagements à l'égard d'entreprises liées...	0,00	0,00
ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRÉCÉDENT
Avals et cautions	NÉANT	NÉANT
Autres engagements donnés	NÉANT	NÉANT
Total	0,00	0,00

(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)

(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Price Waterhouse
101, Bd Massira Al Khadra
20 100 CASABLANCA

Aux Actionnaires de la société
Agma Lahlou-Tazi
Casablanca



Deloitte Audit
288, Boulevard Zerktouni
CASABLANCA

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Agma Lahlou-Tazi, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 89 778 761, 85 dont un bénéfice net de MAD 42 298 811, 93.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Agma Lahlou-Tazi au 31 décembre 2017 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

Casablanca, le 26 mars 2018

Les Commissaires aux Comptes

Price Waterhouse


Price Waterhouse
a. Bd. Massira Al Khadra - 20100 Casablanca
Tél : 05 22 77 90 90 / 05 21 93 49 40
Fax : 05 22 77 91 11 / 05 21 30 01
E-mail : pwc.ma
www.pwc.ma

Aziz Bidah
Associé

Deloitte Audit


Deloitte Audit
288, Boulevard Zerktouni
CASABLANCA
Tél : 05 22 22 40 25/23/34/81
Fax : 05 22 22 40 74

Fawzi Britel
Associé

PRICEWATERHOUSECOOPERS
Price Waterhouse
181, Bd Hassan II Khadra
29 000 CASABLANCA

Deloitte.
Deloitte Audit
288, Boulevard Zerkouni
CASABLANCA

Aux Actionnaires
AGMA LAHLOU TAZI
City Parc Center - Rue Abderrahman Sahraoui
Casablanca

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2017

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et son décret d'application ainsi que la loi 78-12.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE.

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice 2017.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2017.

2.1 Convention écrite de mécénat conclue avec la fondation ONA

- Actionnaire intéressé détenant indirectement plus de 5% du capital : SNI S.A.
- Nature de la convention : Cette convention prévoit un don annuel à titre de mécénat et sans contrepartie au profit de la fondation ONA qui est une association d'utilité publique.
- Conditions de rémunération : Cotisation annuelle de 1 million de dirhams TTC.
- Charges comptabilisées au titre de l'exercice 2017 : 1 million de dirhams TTC.
- Montant décaissé au titre de l'exercice 2017 : 1 million de dirhams TTC.

2.2 Convention écrite de prestation de services conclue avec la société SNI S.A.

- Actionnaire intéressé détenant indirectement plus de 5% du capital : SNI S.A.
- Nature de la convention : Cette convention couvre les services rendus par la société SNI S.A. dans différents domaines notamment économique, juridique, financier et de contrôle de gestion.
- Conditions de rémunération : 0,425 % du chiffre d'affaires hors taxes, plafonnée à 25 millions de dirhams hors taxes.
- Charges comptabilisées au titre de l'exercice 2017 : 0,5 million de dirhams TTC.
- Montant décaissé au titre de l'exercice 2017 : 0,4 million de dirhams TTC.

2.3 Convention écrite de gestion de trésorerie conclue avec la société SNI S.A.

- Actionnaire intéressé détenant indirectement plus de 5% du capital : SNI S.A.
- Nature de la convention : Cette convention prévoit le placement des excédents de trésorerie de Agma Lahlou Tazi auprès de la société SNI S.A.
- Date de la convention : 2 mai 2005.
- Conditions de rémunération : Taux de 2,25% l'an.
- Produits comptabilisés au titre de l'exercice 2017 : 2,2 millions de dirhams hors taxes.
- Montant encaissé au titre de l'exercice 2017 : 1,9 millions de dirhams hors taxes.

2.4 Convention écrite de location du siège conclue avec la société AZZAHRO

- Administrateur ou commissaire : Mme Rachida BENABDELLAH.
- Nature de la convention : Cette convention prévoit la location par la société Azzahro à la société Agma Lahlou Tazi de locaux administratifs.
- Date de la convention : 1^{er} août 1995.
- Charges comptabilisées au titre de l'exercice 2017 : 2,4 millions de dirhams TTC.
- Montant décaissé au titre de l'exercice 2017 : 2,4 millions de dirhams TTC.

Casablanca, le 26 mars 2018.

Les Commissaires aux Comptes

Price Waterhouse

Aziz Bidah
Associé
Price Waterhouse
181, Bd Hassan II Khadra
29 000 CASABLANCA
Tél : 05 22 77 00 00 / 05 22 49 49 42
Fax : 05 22 77 00 00 / 05 22 49 49 42
E-mail : aziz.bidah@pwc.ma
CE : 01/11/2017

Deloitte Audit

Fawzi Britel
Associé
Deloitte Audit
288, Boulevard Zerkouni
CASABLANCA
Tél : 05 22 22 83 20 / 05 22 22 83 20
Fax : 05 22 22 83 20 / 05 22 22 83 20
E-mail : fawzi.britel@deloitte.ma
CE : 01/11/2017

RÉSUMÉ DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Price Waterhouse
101, Bd Massira Al Khadra
20 100 Casablanca



Deloitte Audit
288, Boulevard Zerkouni
Casablanca

Aux Actionnaires
Agma Lahlou-Tazi
Casablanca

RÉSUMÉ DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2017

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Agma Lahlou-Tazi, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 89 778 761,85 dont un bénéfice net de MAD 42 298 811,93.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nous certifions que les états de synthèse cités au deuxième paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Agma Lahlou-Tazi au 31 décembre 2017 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 26 mars 2018

Les Commissaires aux Comptes

Price Waterhouse


Price Waterhouse
101, Bd. Massira Al Khadra - 20100 Casablanca
Tél: 05 22 77 90 00 / 05 22 98 40 40
Fax: 05 22 99 11 96 / 05 22 31 30 91
C.F. 01031186 - R.C. 34533 - CHSS: 7618626
N° 000937041000012

Aziz BIDAHA
Associé

Deloitte Audit


Deloitte Audit
288, Boulevard Zerkouni
- CASABLANCA -
Tél: 05 22 22 40 25/26/34/81
Fax: 05 22 22 40 78

Fawzi BRITEL
Associé

EXERCICE 2017 - PROJET DE RÉSOLUTIONS

DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, approuve le bilan et les comptes tels qu'ils sont présentés, se soldant par un bénéfice net comptable de 42 298 811,93 DH.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat ci-dessus approuvé comme suit :

■ Bénéfice net comptable	42 298 811,93 DH
■ Report à nouveau sur exercices antérieurs	1 846 984,84 DH
■ Solde	44 145 796,77 DH
■ Dividende proposé	(-) 41 000 000,00 DH
■ Solde	3 145 796,77 DH

Elle décide en conséquence de distribuer un dividende total de 41 000 000,00 DH, soit 205,00 DH par action et d'affecter :

- Au compte « Report à nouveau » le solde, soit 3 145 796,77 DH.

Le dividende sera mis en paiement selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur, à compter du 19 juin 2018.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et la loi 78-12, approuve les opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance de la démission de l'administrateur M. Mohamed Lahlou, décide de ratifier la cooptation de Mme Rachida Benabdallah, titulaire de la CIN N°C310595, en qualité de nouvel administrateur en remplacement.

Cet administrateur est nommé pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

En conséquence de l'adoption des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs et aux Commissaires aux Comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une expédition, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités prescrites par la loi.

DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, sur la proposition du Conseil d'Administration et après avoir entendu la lecture de son rapport, décide de modifier la dénomination de la Société qui devient AGMA à compter de ce jour.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

En conséquence de l'adoption de la résolution précédente, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier l'article 2 des statuts de la Société qui est désormais libellé ainsi qu'il suit :

Article 2 - DÉNOMINATION

La dénomination sociale de la Société est :

AGMA

Le reste de l'article est inchangé.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une expédition, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités prescrites par la loi.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



L'Assureur Conseil de référence



AGMA S.A au capital de 20 000 000,00 DH.
Intermédiaire d'Assurances régi par la loi n° 17.99 portant code des assurances.
Autorisation de L'ACAPS N° C135289592017780 du 25 Août 2017 - ICE : 001644742000021.
RC : 29351 CASA - CNSS : 1738808 - TP : 35500953 - IF : 01084915 - TVA : 855130.

 (+212) 5 22 48 80 50
 (+212) 5 29 02 29 40
 www.agma.ma
 **AGMA-MAROC**